

La France livre-t-elle du matériel militaire à Israël en « continu » ? Un rapport l'affirme

Par SudOuest.fr avec AFP Le ministre des Armées dément depuis des mois toutes les accusations en ce sens mais un rapport présenté ce mardi prétend le contraire

Un rapport du réseau militant Progressive International (PI) présenté mardi accuse Paris de livrer de manière « régulière et continue » du matériel militaire à Israël depuis octobre 2023, et réclame des « réponses » aux autorités françaises.

Ces livraisons comprennent des composants servant à fabriquer « bombes, grenades, torpilles, mines et missiles », et une autre catégorie comprenant « lance-roquettes » ou « fusils militaires », selon ce rapport, qui dit s'appuyer notamment sur des données de l'Autorité fiscale israélienne.

Impossible de vérifier si les pièces sont utilisées par Israël

« Nous documentons des millions de pièces d'artillerie expédiées semaine après semaine, mois après mois, de France vers Israël » entre octobre 2023 et avril 2025, a déclaré David Adler, secrétaire général de PI, une organisation basée à Genève, en marge de la présentation du rapport organisée à Paris par des députés de la gauche radicale (LFI) avec neuf associations militantes. « Nous demandons des réponses concernant l'ampleur globale de ces cargaisons et l'étendue complète de l'engagement commercial et militaire français avec Israël ».

Il est impossible de vérifier si ces pièces sont effectivement utilisées par l'armée israélienne, ou déployées à Gaza, reconnaissent ses auteurs.

Le ministre des Armées Sébastien Lecornu a répété vendredi que la France ne vendait pas d'armes à Israël, à deux exceptions près : des « composants » destinés aux systèmes de défense israéliens comme le « Dôme de fer », qui protège le pays des attaques aériennes, et des éléments « réexportés ».

Des commandes d'armement stables

La France a reçu en 2023 19,9 millions d'euros de commandes d'armement de la part d'Israël, un montant relativement stable après 25,6 M EUR en 2022 et 19,4 M EUR en 2021, selon le rapport annuel présenté au Parlement sur les exportations d'armement français.

En revanche, un second rapport fait état d'un bond des exportations de biens à double usage (à des fins civiles et militaires) à destination d'Israël en 2023, pour 192 M d'euros contre 34 M en 2022, en majorité du matériel électronique.

« Est-ce que ce sont nos composants qui sont utilisés [NDLR : par l'armée israélienne] ou est-ce que ceux-ci sont expédiés [NDLR : dans d'autres pays] ? [...] Nous ne pouvons pas

accepter que le doute existe », a déclaré le député (LFI) Bastien Lachaud, membre de la Commission défense, dénonçant l'« opacité » de l'exécutif français. « Nous devons cesser tout transfert d'armes à un pays qui risque de commettre des crimes de guerre, des crimes de génocide ».

Les accusations de génocide et crimes de guerre contre Israël se multiplient , venant d'experts de l'ONU, de groupes de défense des droits humains et de plusieurs pays. Des accusations rejetées par Israël.

[Cet article est paru dans Sud Ouest \(site web\)](#)